



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentant-e-s des médias

Elle sera démontée cette semaine pour être restaurée

## La fontaine de la Justice brillera de nouveau

Après la fontaine du Lion en 2012 et celle du Banneret en 2015, la Ville de Neuchâtel s'attaque à la conservation-restauration de la fontaine de la Justice. Le monument sera démonté ce vendredi et restitué à la mi-décembre pour l'ouverture du marché des produits du terroir sur la rue de l'Hôpital. En cette fin d'année également, la Ville va aussi procéder à des travaux d'entretien de la statue de Guillaume Farel sur l'esplanade de la Collégiale.

A intervalle de 1 à 2 ans, la Ville de Neuchâtel, par l'intermédiaire du Service des bâtiments et du logement, se fixe pour objectif de redonner son éclat à un monument public de notre patrimoine. Ainsi en 2012, à l'occasion de l'important chantier des Armourins, la fontaine du Lion avait été restaurée. En 2015, c'était au tour de la fontaine du Banneret, l'une des plus anciennes fontaines de la Ville, dont l'éclairage a entretemps été complètement repensé dans le cadre du [plan lumière](#) de Neuchâtel.

Le cas de la fontaine de la Justice, située à l'angle de la rue de l'Hôpital et de la Grand'rue, est un peu particulier puisque la célèbre statue du XVI<sup>e</sup> siècle est une copie, l'original ayant été accidentellement renversé par une grue en 1991, avant d'être reconstitué puis déposé au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Toutefois cette réplique de la justice personnifiée, exécutée en 1997 dans un monolithe de pierre jaune d'Hauterive, nécessite des retouches picturales ainsi qu'un nettoyage, qui seront effectuées en atelier par le restaurateur Marc Stähli.

### **Guillaume Farel aussi restauré**

En revanche, la colonne à chapiteau sur lequel est juchée la Justice, mais aussi l'épée et la balance en métal, sont des éléments authentiques qui feront également l'objet des meilleurs soins. Au final, « la fontaine restaurée sera rendue au public à la mi-décembre, au moment où s'ouvrira le marché des produits du terroir, l'un des trois marchés de Noël de Neuchâtel avec les artisanales au port et celui du Coq-d'Inde.

Le tout sous des lumières féériques des fêtes de fin d'année qui enchanteront le centre-ville à partir du 23 novembre », précise le conseiller communal Olivier Arni, qui ajoute : « La réfection soignée de nos monuments s'inscrit dans une volonté de valoriser le centre-ville à l'approche des 40 ans de la zone piétonne en 2019 ».

Un bain de jouvence est également au programme pour Guillaume Farel. La statue du réformateur, œuvre de Charles Iguel érigée en 1875 sur l'esplanade de la Collégiale, sera nettoyée sur place, pour resplendir à nouveau tandis que s'achèveront les festivités des 500 ans de la Réforme.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> novembre 2017

Direction de l'urbanisme

**Renseignements complémentaires :**

Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'urbanisme, de l'économie et de l'environnement, 032 717 76 02, [olivier.arni@ne.ch](mailto:olivier.arni@ne.ch)

Pascal Solioz, chef du service des bâtiments et du logement, 032 717 76 81, [pascal.solioz@ne.ch](mailto:pascal.solioz@ne.ch)